

Évaluation des capacités nationales pour la formulation et la mise en œuvre de la politique de la Science, la Technologie et l'Innovation (STI)

Introduction

L'Observatoire Africain pour la Science, la Technologie et l'Innovation (AOSTI) est une agence spécialisée de l'Union Africaine (UA), à Malabo en Guinée Équatoriale, qui est fonctionnelle depuis 2010). Sa mission est de soutenir les pays africains dans la conception, l'amélioration et la mise en œuvre de politiques modernes de la science, la technologie et l'innovation (STI) pour le développement. Son objectif est de permettre aux pays africains de recueillir des données statistiques et autres éléments pour la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique sur la STI. L'AOSTI développe actuellement son premier programme quinquennal de travail.

L'AOSTI a chargé le groupe 'Science and Innovation Policy Studies (SIPS)' de procéder à une évaluation complète des besoins nationaux des pays africains par rapport à la politique sur la STI. Cette évaluation fournira des informations sur le niveau de capacités existantes, les besoins et les priorités. L'AOSTI utilisera ces informations pour développer un programme spécifique de renforcement des capacités dans la formulation et la mise en œuvre de politiques nationales sur la STI en Afrique.

Définitions

Le concept de «politique de la Science, Technologie et Innovation» se répand actuellement dans le lexique des décideurs gouvernementaux, des chercheurs, des bailleurs de fonds et des spécialistes du développement mais son sens est rarement exploré. Il est de plus en plus utilisé comme un titre des documents contenant les lignes directrices ou des études, mais il est rarement défini. Le terme semble avoir différentes significations selon les différents groupes de personnes et perspectives. Il est donc soumis à une mauvaise utilisation et abus de langage. Il est crucial d'établir une certaine mesure de clarté conceptuelle/terminologique sur ce que constitue la politique de STI. La compréhension de concept est cruciale pour n'importe quelle initiative qui viserait le renforcement des capacités dans le domaine de formulation et d'exécution d'une politique sur la STI.

Il est important que nous définissions d'abord ce qu'est la STI, car il existe une tendance à utiliser ces mots de façon interchangeable. Il est fréquent de constater que le mot science est utilisé pour se référer à la technologie, et vice-versa ou encore le terme innovation utilisé pour désigner la technologie. Bien qu'ils soient inter-liés, les termes 'Science', 'Technologie' et 'Innovation' n'ont pas tous la même signification. La Science est l'enquête systématique sur la

nature et les choses naturelles à travers l'observation et l'expérimentation. Il s'agit d'acquérir une compréhension plus profonde ou la connaissance du monde.

La Technologie est l'application de la science afin de modifier les choses naturelles. La plupart des gens, cependant, ont tendance à penser de la technologie en termes d'objets physiques ou matériels tels que les ordinateurs. Mais la technologie est plus que les produits tangibles. Les procédés utilisés pour développer et utiliser des objets technologiques font également partie de la technologie. Les gens confondent souvent la technologie avec l'innovation. L'innovation est l'introduction et la diffusion de nouveaux produits (biens et services), et de nouvelles méthodes et façons de faire les choses dans une économie ou une institution. Il s'agit également de l'introduction et de la diffusion de nouvelles pratiques organisationnelles telles que l'amélioration des communications et les nouvelles techniques de commercialisation (Marketing)¹. Dans l'ensemble, il ya deux formes d'innovation: l'innovation technologique (produits et procédés) et non technologique (organisation, commercialisation).

La Science, la Technologie et l'Innovation sont inter-liées et complémentaires. Les progrès scientifiques sont la base des développements technologiques. Par exemple, la conception de puces informatiques dépend dans une large mesure de la compréhension scientifique des propriétés électriques des matériaux comme le silicium. Mais, la technologie est également la base pour plusieurs activités de recherche scientifique. Par exemple, les climatologues et les météorologues utilisent des superordinateurs pour effectuer des simulations et étudier le changement climatique. La plupart des scientifiques ne peuvent travailler sans l'ordinateur, le téléphone et l'Internet.

Technologie et l'innovation sont également synergiques. Par exemple, le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de communication ont alimenté les grandes réformes organisationnelles. Le développement d'une machine capable de séquencer le gène a permis de décoder le génome humain.

Alors qu'est ce qu'est une politique de STI? Généralement, il s'agit de la gouvernance des activités de STI. Nous entendons par là les décisions et les actions qui sont prises par les gouvernements pour *promouvoir* le développement technologique, *réglementer* l'innovation *et se servir* des progrès scientifiques. Une politique de STI est en réalité un ensemble de nombreuses politiques. Elle comprend deux aspects²: **les politiques pour la science, la technologie et l'innovation d'une part et d'autre part la STI pour la formulation de la politique**. Ces aspects ne sont pas séparables, mais ils constituent une typologie utile pour l'étude et la compréhension du processus d'élaboration d'une politique dans le domaine de la STI.

¹ Aubert, J., (2004), *promoting Innovation in Developing Countries: A conceptual Framework*: World bank Institute, Washington, D.C.

² Stine, D. (2009), 'Science and Technology Policymaking: A Primer'. Congressional Research Service (CRS) Report of Congress provides a neat useful typology of science and technology policy.

La politique pour la STI concerne les actions que les gouvernements ou les décideurs entreprennent en vue de promouvoir la recherche scientifique, le développement de la technologie, la diffusion et l'adoption des innovations technologiques. Ces mesures comprennent le choix des projets R&D, le choix de la technologie, l'allocation des ressources pour la recherche scientifique et le développement technologique, les incitations économiques et juridiques pour encourager les entreprises privées à adopter et à utiliser les nouvelles technologies ; la réglementation sur l'acquisition de nouvelles technologies, la réglementation pour la recherche et les essais cliniques, la sécurité biologique, et la protection des droits de propriété intellectuelle.

Certaines politiques de STI sont explicites alors que d'autres sont implicites. Les politiques explicites sont celles qui sont délibérément mises en place pour promouvoir et/ou de réglementer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation. Les politiques de STI implicites sont ces mesures ou des décisions qui sont prises pour traiter d'autres questions qui, en grande partie ne relèvent pas du domaine de la STI et ne considèrent pas la promotion et/ou la réglementation de la STI comme leurs objectifs principaux ; mais ces mesures ont un impact sur la conduite et la promotion de la STI.

La STI pour la politique, c'est quand la science et la technologie sont utilisées pour l'élaboration de la politique. Les données scientifiques ou les informations sur la nature et les impacts d'une technologie ainsi que les données sur l'innovation sont utilisés pour informer les concepteurs d'une politique nationale dans le but d'influencer et de renforcer leurs capacités à prendre des décisions. Il s'agit de l'utilisation de la science et des données techniques afin de déterminer ou d'influencer la prise de décision dans un large contexte de gouvernance. Ce processus comprend également l'utilisation de la STI dans le but d'identifier et de faciliter la compréhension des problèmes comme le réchauffement climatique et les maladies.

Questions

Les questions suivantes ont pour but de générer des informations empiriques sur les besoins en renforcement des capacités pour la formulation de politiques sur la STI. Les réponses seront données à travers des interviews :

Nom et Prénom	
Nom de l'Institution	
Pays	
Email	
Telephone	
Skype ou autre moyen de communication	

1. Est-ce que votre pays dispose d'un département et/ou d'un ministère qui se consacre à la formulation des politiques sur la STI? Oui / Non
Si oui, donnez le nom du département/ministère
2. Quelles sont les autres institutions qui s'occupent de la formulation des politiques sur la STI dans votre pays?
3. Votre pays possède –t-il a un document récent de politique sur la S&T (Science et Technologie) ou la STI?
4. Quand est-ce que la politique sur la S&T ou la STI a été adoptée?
5. Est-ce que votre pays est entrain de formuler une nouvelle politique sur la STI?
6. Est-ce que votre pays dispose d'un programme pour la formulation de la politique dans le domaine de la STI?
7. Quelle est la source d'expertise pour la formulation de votre politique nationale sur la STI? (plusieurs choix peuvent être cochés)
 - (a) les universités?
 - (b) Les consultants étrangers?
 - (c) Les consultants locaux?
 - (d) Le personnel du ministère et/ou département?
 - (e) Tout ce qui précède?

8. Y a-t-il dans votre pays des personnes formées dans l'analyse politique de la STI?
9. Y a-t-il des cours de formation et ateliers sur l'analyse des politiques STI dispensés ou tenus dans votre pays?
10. Y a-t-il dans votre pays un budget spécifique dédié à la formulation de la politique nationale sur la STI? Si oui, quel est le montant du budget annuel (équivalent en \$ US)?
11. Quelles sont les priorités et les besoins spécifiques de votre pays en termes de renforcement des capacités en formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques sur la STI?
12. Y a-t-il des institutions et/ou des programmes nationaux pour le renforcement des capacités dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques relatives à la STI? Si oui, citez-les.
13. Est-ce que votre institution ou votre ministère ou département chargé de la STI possède une bibliothèque ou accède aux documents qui traitent du thème sur la politique de la STI?
14. Quels sont les besoins spécifiques de votre pays en infrastructure susceptibles de lui permettre à s'impliquer efficacement dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation de la politique sur la STI?
15. La présidence de votre pays est-elle impliquée dans la promotion de la formulation et de la mise en œuvre de la politique nationale sur la STI? Si oui, décrivez son implication.
16. Est-ce que le Parlement et la société civile de votre pays participent dans la formulation de la politique sur la STI? Si oui, dîtes comment?
17. Quels sont les aspects spécifiques de renforcement de capacités dans le domaine de formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique STI sur lesquels l'AOSTI devra focaliser son programme de travail?